

L'EAU PURR

Voulez-vous vous assurer que l'eau dont vous faites usage est potable ; remplissez jusqu'aux trois quarts une bouteille bien propre de cette eau que vous désirez éprouver, faites y dissoudre une demi-cuillerée à thé de sucre granulé très pur.

Placez, pendant deux jours, dans un lieu chaud. Si au bout de ce temps l'eau offre un aspect nuageux ou laiteux, elle n'est pas bonne à boire. (La bouteille sera soigneusement bouchée.)

MANIÈRE D'ÉPLUCHER LES OIGNONS SANS EN ÊTRE INCOMMODÉ.

On sait les larmes que les oignons savent arracher à leurs persécuteurs ; les personnes sensibles, qui veulent se les épargner, n'ont qu'à éplucher sous l'eau ces bulbes intéressantes. Le nez et les yeux se trouvent absolument bien de cette façon d'agir. L'odeur âcre et irritante se perd dans l'eau, et ce tribut liquide suffit à l'indignation des opérés qui ne réclament plus celui des glandes lacrymales.

CONSERVATION DES FOURRURES.

Les fourrures qui se conservent le mieux et qui durent le plus longtemps, sont celles qu'on porte le plus. C'est surtout lorsqu'on ne les porte pas qu'elles sont en proie aux insectes qui en font tomber le poil. Leur conservation durant toute la partie de l'année où l'on ne peut pas s'en servir, n'exige d'autre soin que celui de les visiter souvent, de les battre avec précaution, de les secouer et de les saupoudrer d'un peu de poivre et de camphre en poudre. Il est toujours nécessaire de les battre, même quand on les conserve à l'abri de la poussière, afin d'en faire tomber les œufs de deux insectes ennemis des fourrures, la teigne et le dermeste. Ces œufs, d'une petitesse microscopique, sont déposés par les femelles à la base des poils ; on peut ainsi serrer des fourrures dans un état apparent de parfaite propreté, dans des boîtes où nul insecte ne peut pénétrer, et les trouver au bout de quelques mois entièrement rongées. Il est vrai que les magasins du printemps sont là pour les remplacer, mais, à si bon marché qu'on puisse les remplacer, il n'est jamais agréable de perdre par sa faute, quoi que ce soit.

LES CORPS INTRODITS DANS L'ŒIL.

Voici un remède contre les accidents si graves qui peuvent résulter de l'introduction d'un fétu dans l'œil. On écarte du globe de l'œil la paupière inférieure, et on laisse tomber, dans la cavité ainsi obtenue, une graine de lin. On ferme l'œil.

La graine se colle d'abord au globe ; bientôt elle se recouvre d'un mucilage épais qui lui permet de glisser aisément en tous sens ; enfin, au bout d'un temps plus ou moins long, elle sort toute gluante par le coin interne.

Il en est de l'honneur comme de la neige, qui ne peut jamais reprendre son éclat dès qu'elle l'a perdu. [*Les révélations du crime, ou Cambray et ses complices. In-18.....12 c.*]